



Moto-Club : MOTO CROSS DE L'OISANS

N° d'épreuve FFM : 216

E-mail : Motocross.oisans38@gmail.com

Date 13 et 14/10/23

Téléphone : 06.21.28.01.73

Lieu : Grenoble

Organisateur technique : GC Productions

16 MAI 2023

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ----- FAIVRE JOËL Licence : 009935
 Président du Jury ou Arbitre* ----- DELPON JEAN-LUC Licence : 008362
 Membre du Jury Délégué ----- CAINEY Cyrille Licence : 103761
 Commissaire technique responsable - THEVENARD PATRICK Licence : 147505
 Responsable du chronométrage ----- FFM Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
SX_1	15-ANS	-	CLASSES 2,3,4	
SX_2	15-ANS	-	CLASSE 2	

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr LENEUF Richard / Dr CAUMES Samuel		
Nombre de secouristes	8	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	CHU GRENOBLE	Temps de trajet (en min)	10 MIN

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
Nom du site **PALAIS DES SPORTS**
Adresse **14 blv clemenceau, 38000 grenoble**

Caractéristiques :
Longueur du circuit **420 ml**
Largeur minimum de la piste **7 ml**
Largeur de la grille **12 ml**
Longueur de la ligne droite de départ **27 ml**
Nombre d'OCP* **15 OCP**
**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **12**
En manche : **12**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **16/05/2023**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **25 MAI 2023**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de Hô-Neuve
26600 TSA ROCHE-DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE: **07/06/2023**
NUMÉRO: **23/0586**

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTO CROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : MOTO CROSS DE L' OISANS

Date : 13/04 & 14/04 2023

Lieu : Palais des sports, 38000 Grenoble



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
9H00	12H00	Contrôles administratifs	SX_1 + SX_2	3H00
9H00	12H00	Contrôles techniques	SX_1 + SX_2	3H00
13H00	13H30	Essais Libres <input checked="" type="checkbox"/>	FMX	30MIN
13H40	13H50	Essais Libres <input checked="" type="checkbox"/>	SX_2 / SERIE_2	10MIN
13H50	14H00	Essais Chronométrés <input checked="" type="checkbox"/>	SX_2 / SERIE_2	10MIN
14H00	14H10	Essais Libres <input checked="" type="checkbox"/>	SX_1 / SERIE_1	10MIN
14H10	14H20	Essais Chronométrés <input checked="" type="checkbox"/>	SX_1 / SERIE_1	10MIN
20H30	20H40	Manche 1 <input checked="" type="checkbox"/>	1ER DEMI-FINAL SX_2	7MIN+1T
20H45	20H55	Manche 1 <input checked="" type="checkbox"/>	2EME DEMI-FINAL SX_2	7MIN+1T
21H00	21H10	Manche 1 <input checked="" type="checkbox"/>	1ER DEMI-FINAL SX_1	7MIN+1T
21H15	21H25	Manche 1 <input checked="" type="checkbox"/>	2EME DEMI-FINAL SX_1	7MIN+1T
21H30	21H45	Démonstration 1 <input checked="" type="checkbox"/>	SHOW	15MIN
21H45	22H00	Entracte <input checked="" type="checkbox"/>	REFLEXION PISTE	15MIN
22H00	22H05	Repêchages <input checked="" type="checkbox"/>	SX_2	4MIN+1T
22H10	22H15	Repêchages <input checked="" type="checkbox"/>	SX_1	4MIN+1T
22H15	22H30	Démonstration 2 <input checked="" type="checkbox"/>	SHOW	15MIN
22H30	22H45	Manche 2 <input checked="" type="checkbox"/>	SX_2	9MIN+T
22H45	22H50	Remise des Prix <input checked="" type="checkbox"/>	SX_2	5MIN
22H50	23H05	Manche 2 <input checked="" type="checkbox"/>	SX_1	9MIN+1T
23H05	23H10	Remise des Prix <input checked="" type="checkbox"/>	SX_1	5MIN





Longueur de piste = 420m
Balisage / Protection : Airprotek
15 commissaires de piste

Piste Supercross & Freestyle
JLFO
EVENTS
Création du plan, réalisation et construction
du tracé société JLFO Events
Responsable Régisseur : Cédric Lucas

Echelle : 1cm = 3m
Mercredi 15 février 2023